

UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT

**Trade and Development Board
Sixty-first session**

Geneva, 15–26 September 2014

**Item 6: Economic Development in Africa:
Catalysing Investment for Transformative Growth in Africa**

Speaker: Benin on behalf of the LDCs

Thursday, 18 September 2014

*Not checked against delivery **

* This statement is made available in the language and form in which it was received. The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of UNCTAD.



GRUPE DES PMA DE LA CNUCED
GENEVE

SOIXANTE ET UNIEME (61^{ème}) SESSION DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT

Genève, 15 au 26 septembre 2014

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la Présidente,

1. Le Groupe des PMA s'associe aux déclarations faites par la République –Unie de Tanzanie au nom du Groupe Africain et le Tchad, au nom du Groupe des 77 et la Chine. Le Groupe remercie et félicite le Secrétariat de la CNUCED pour le choix du thème soumis ce jour à notre réflexion, et pour la qualité du Rapport 2014 intitulé : << *le développement économique en Afrique : catalyser l'investissement pour une croissance transformatrice en Afrique* >>.
2. Le Groupe remercie le Secrétaire Général de la CNUCED pour sa présentation introductive sur le thème en discussion et félicite par la même occasion, le Directeur de la Division de l'Afrique, des Pays les Moins Avancés (PMA) et des Programmes Spéciaux de la CNUCED, pour la communication qu'il vient de présenter, et qui fait une synthèse de l'évaluation de la situation.
3. Pour la période couverte par l'étude, hormis le cas de quelques pays africains, il apparaît que le taux d'investissement en Afrique se situe en-deçà de la moyenne mondiale observée au niveau des pays en développement. Ce qui risque de compromettre pour ces pays, même la réalisation des objectifs nationaux de développement.

Madame la Présidente,

4. Le Groupe relève que, le Rapport Economique 2014 sur l'Afrique de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), renseigne qu'un taux d'investissement de 25% à 33% est nécessaire pour permettre aux pays africains d'atteindre le taux de croissance de 7% jugé indispensable à la réalisation des OMD. C'est le lieu de souligner que le continent offre un énorme potentiel pour les investissements.
5. Le Rapport 2014 de la CNUCED formule des recommandations pertinentes pour catalyser l'investissement au profit d'une véritable croissance pouvant assurer un développement durable de l'Afrique. Parmi ces recommandations le Groupe voudrait mettre l'accent sur celles relatives à la définition préalable de secteurs stratégiques et prioritaires essentiels pour une transformation économique des pays, l'amélioration du

cadre de politique générale et les conditions générales de l'investissement, y compris la levée de tous obstacles à la promotion des investissements, et la garantie d'un cadre sécuritaire approprié, la juste combinaison entre investissements public et privé par un partenariat solide, etc.

6. Le Groupe prend note de ce qu'une meilleure orientation des investissements, constitue le gage d'un développement harmonieux de l'Afrique sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de l'Agenda du Développement Durable pour la période post 2015.
7. Enfin, le Groupe souhaite que la CNUCED, à travers divers Programmes d'assistance mis en œuvre, contribue au renforcement des capacités managériales des dirigeants en Afrique, et intensifie cette activité à leur profit, notamment en ce qui concerne l'utilisation de ressources publiques et privées intérieures, pour le financement et la transformation économique du continent.

Je vous remercie pour votre aimable attention.